

Nouméa, le 13 novembre 2020

COMMUNIQUÉ

L'Inter patronale rappelle la situation économique difficile que traverse la Nouvelle-Calédonie. Des actions telles que celles menées actuellement par l'ICAN avec le blocage du port sont irresponsables !

La position qu'adopte aujourd'hui l'ICAN de procéder à des blocages et notamment le dernier en date concernant le blocage du port ou encore le fait d'empêcher les accès à la navette maritime pour Vale, nous apparaît totalement disproportionnée et inconsciente.

Ces actions vont contribuer à affaiblir encore davantage une économie déjà en situation critique et à la limite du supportable.

L'Inter patronale dénonce avec vigueur ces procédés irresponsables de séquestration de l'espace public sans considération aucune des lourdes conséquences sociales et économiques qu'ils engendrent.

Une fois encore les entreprises sont prises en otages et cela suffit !

Les entreprises qui voient leurs marchandises bloquées sont particulièrement inquiètes pour leur clientèle, leurs salariés ainsi que pour leur survie. Aussi nous demandons que les accès au port soient débloqués dans les meilleurs délais. De même tous les frais occasionnés par ces exactions devront être mis à la charge de ceux qui les commanditent.

L'inter patronale en appelle aux services de l'Etat pour que la libre circulation des personnes et des biens soit rétablie instamment.

L'ICAN se doit de prendre en compte l'extrême fragilité dans laquelle nos entreprises se trouvent et les impacts importants et néfastes que leurs actions peuvent produire.

&&&

Consulter l'actualité de notre interpatronale :

www.cpme.nc www.medef.nc www.u2p.nc